

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 485

présenté par
Mme Chalas

ARTICLE 16

Compléter l'alinéa 38 par les mots :

« et le mot : « commission » est remplacé par les mots : « Haute Autorité. » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.